

COMMUNE DE MONTLOGNON

COMMUNE DE BARON

COMMUNE DE VERSIGNY

COMMUNE DE FONTAINE CHAALIS

COMMUNE DE ERMENONVILLE

COMMUNE DE ERMENONVILLE

COMMUNE DE NANTEUIL LE HAUDOQUIN

COMMUNE DE SILLY LE LONG

COMMUNE DE PLESSIS BELLEVILLE

Nce

A

Nce

Ne

N

A

A

VOIR PLAN 5c

N

N

N

A

N

A

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25
contact@urbaservice.fr

Commune de MONTAGNY-SAINTE-FELICITE

PLAN LOCAL D' URBANISME

DOCUMENT PROVISOIRE

ARRET
Vu pour être annexé à la délibération en date du :
23 SEP. 2016

5b

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Territoire communal"

Echelle : 1/5000e

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- — — Courbes de niveau
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- ▨▨▨▨ Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- ⊕ Elément du patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- * Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- ▨▨▨▨ Partie visible sur un autre plan
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
- Nce** Secteur naturel à protéger, situé à proximité d'un corridor écologique
- Ne** Secteur naturel à protéger, situé dans le périmètre d'un point de captage d'eau potable